

M. Emmanuel Macron Président de la République Palais de l'Elysée 55, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Monsieur le Président,

Depuis septembre 2021, les prix de gros de l'électricité qui, sur le marché européen, sont liés au prix du gaz, ont été multipliés par dix. Cette situation découle des règles de formation du prix de l'électricité sur le marché européen, prix aligné sur le coût de production de la dernière centrale appelée pour équilibrer le réseau européen, c'est-à-dire fonctionnant au gaz.

Si les Français ont été protégés plus que tous les autres européens par le bouclier tarifaire, les entreprises sont, depuis plus d'un an, confrontées à des hausses qui menacent déjà leur survie. La France est particulièrement affectée en raison d'une insuffisance durable d'électricité pilotable (fermeture de 12 GWe de centrales fossiles et nucléaires, compensées par seulement 3 GWe de centrales à gaz), aggravée temporairement par l'indisponibilité d'une partie du parc nucléaire.

Découpler le prix de l'électricité de celui du gaz est donc une nécessité urgente, vitale pour atténuer les effets désastreux du prix de l'électricité sur notre industrie et l'ensemble de notre économie. Cette explosion des prix est d'autant plus aberrante que le gaz ne représente que 7% environ de notre production d'électricité.

Les autorités françaises ont manifesté depuis plus d'un an leur souhait de faire évoluer le mécanisme européen de détermination des prix de gros. Force est de constater que la France n'a pas été entendue, notamment du fait d'une opposition marquée de certains pays du nord de l'Europe et plus particulièrement de l'Allemagne et de l'Autriche.

Depuis, les ravages s'accélèrent, et à ce jour, la Commission n'a toujours rien décidé. Il apparaît que la France garde une attitude trop mesurée dans une concertation qui traine abusivement en longueur au regard des conséquences dramatiques qui s'annoncent sur les plans économiques et sociaux, les espoirs de réindustrialisation du pays (comme de l'Europe) s'éloignant chaque jour un peu plus.

L'Allemagne, dont les choix énergétiques sont en grande partie responsables de la crise, s'oppose encore à toute évolution sérieuse du marché européen de l'électricité, malgré la demande d'une majorité d'États-membres. Dans le même temps, sans concertation avec la Commission ni les autres États-membres, elle a décidé de subventionner massivement, à hauteur de 200 milliards d'euros, le prix du gaz et de l'électricité des entreprises, ce qui est en contradiction flagrante avec le droit de la concurrence.

La solution proposée par la Commission européenne, avec un plafonnement du prix du gaz et de l'électricité à un niveau élevé avec récupération par les États des bénéfices spéculatifs qui fleurissent, n'est pas adaptée à une situation qui est malheureusement durable. Les politiques énergétiques des États européens sont trop diverses, non coordonnées, souvent conflictuelles, et le réseau européen étant devenu de plus en plus fragile du fait de l'arrêt d'une capacité considérable de productions pilotables entraînant



des périodes de pénurie inévitables. L'indispensable réforme du marché européen prendra un temps extrêmement couteux pour l'économie européenne particulièrement pour la France.

Dans ce contexte urgent, forts de la jurisprudence ibérique et des « libertés » que l'Allemagne s'accorde vis-à-vis de la lettre des traités, et considérant la gravité des conséquences économiques et sociales induites par les règles actuelles du marché, la France, avec la majorité des États membres s'accordant sur ce constat, doit reprendre sa liberté, avec ou sans le consentement de la Commission européenne. Chacun de ces États doit pouvoir décider d'appliquer un plafonnement du prix du gaz acheté pour la production de son électricité à 40€/MWh environ, en subventionnant le MWh gaz, afin d'éviter ou limiter la catastrophe industrielle, économique et sociale qui s'annonce.

S'agissant de la France qui bénéficie des faibles coûts de production du nucléaire et où le gaz n'a contribué qu'à 7 % environ de sa production d'électricité en 2021; il est insupportable de voir que le prix de gros de cette dernière soit établi sur la seule base du prix du gaz. Subventionner le prix du gaz à 40 €/MWh, en adoptant la solution ibérique, coûterait moins de 5 à 6 milliards d'euros par an au pays, soit beaucoup moins que toutes les autres mesures plus ou moins envisagées, et permettrait de contenir le prix du MWh d'électricité à un niveau supportable par nos entreprises.

J'attire vivement votre attention, Monsieur le Président, pour que la voix de la France, c'est-à-dire la vôtre, se fasse enfin entendre à Bruxelles sur la nécessité d'agir vite, pour sauver l'économie, l'industrie et l'emplois, en France mais aussi en Europe.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce message d'alerte, partagé par toutes les instances économiques du pays, et vous prie d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations.

Bernard Accoyer

Président PNC-France

Copies:

- Mme E. Borne,
- M. Le Maire
- Mme Pannier-Runacher